

*Histoire de l'expulsion
des Juifs de Sicile*

ISIDORO LA LUMIA

*Histoire de l'expulsion
des Juifs de Sicile
1492*

Traduit de l'italien par
MICHEL VALENSI

Précédé de *De l'Inquisition sicilienne à la mafia moderne*
par GIANFRANCO SANGUINETTI



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e

2015

TITRE ORIGINAL

Gli ebrei siciliani

Le présent texte a paru pour la première fois dans la revue *Nuova Antologia di scienze, lettere ed arti*, vol. IV, mars 1867.

© Éditions Allia, Paris, 2015.

DE L'INQUISITION SICILIENNE
À LA MAFIA MODERNE

JAMAIS peut-être il n'a existé, au cours des trois derniers millénaires, une terre qui ait connu un aussi grand nombre de règnes et de civilisations que la Sicile. Cette île fertile, à la nature variée et au climat si heureux, a exercé à travers les siècles un pouvoir d'attraction dont témoigne encore aujourd'hui la spectaculaire densité des traces archéologiques. Auxquelles s'ajouteront bientôt les dégâts que laissera notre époque. Les empreintes des civilisations les plus diverses s'y succèdent : les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, l'Empire romain jusqu'à sa chute, et encore les Ostrogoths de Theodoric en 493 après J.-C., l'Empire byzantin, les Arabes au IX^e siècle, les Normands au XI^e et les Suèves à la fin du XII^e siècle. Et la Maison d'Anjou au XIII^e siècle, les Aragonais et puis les Piémontais, les Autrichiens, les Bourbons, jusqu'à ce que, en 1860, la Sicile soit rattachée au royaume d'Italie. Singulier exemple historico-géographique de mélanges et de conflits entre des races et des civilisations si différentes, la Sicile, dont la richesse lui valut d'être nommée "grenier de l'Empire" par les Romains, puis "grenier de la Méditerranée", ne pouvait pas ne pas exercer son pouvoir d'attraction sur les Juifs qui s'exilèrent après

la prise de Jérusalem par Vespasien. Des documents attestent la continuité de leur présence du VI^e au XV^e siècle. Les Juifs seront donc restés en Sicile beaucoup plus longtemps que n'importe quel autre peuple et ce malgré les nombreuses invasions successives. D'autant plus tragique fut l'expulsion de la communauté juive qui s'était depuis si longtemps intégrée au tissu social de l'île et à sa dynamique économique.

L'étude d'Isidoro La Lumia (1823-1879) retrace, avec une grande vigueur dramatique, l'histoire tourmentée de leur expulsion. La Lumia met l'accent sur le conflit qui opposa Ferdinand, roi d'Espagne, secondé par l'Inquisition, à D'Acugna, vice-roi de Sicile. Avec le Conseil Sacré de la Couronne et l'aide des forces productives de la société, D'Acugna motivera son opposition aux mesures d'expulsion par des arguments politiques, et, surtout, économiques. De telles mesures devaient porter un "préjudice très grand à la Sicile" et entraîner probablement "la ruine des villes et du royaume". Cet appel dénotait un réalisme politique et un sens économique très lucide, auquel cependant le roi d'Espagne demeura indifférent. "La perte que le départ des Juifs causa à la Sicile était de celles dont souffre et se plaint pour longtemps un pays, comme d'une profonde et mortelle blessure. Les commerces en demeuraient prostrés et réduits à néant; il y eut dans les

différentes villes des quartiers entiers déserts, des maisons inhabitées et délabrées, des officines closes et abandonnées; dans la circulation monétaire on ressentit un grand vide; sans parler du choc dans les consciences que causait le triomphe d'un principe d'intolérance aveugle et inflexible" écrit La Lumia. Devant ces conséquences désastreuses, on chercha plusieurs fois, au cours des siècles suivants, à les rappeler: inutilement. Jamais plus ils ne revinrent¹.

Les uns prirent le chemin du Levant, d'autres se dirigèrent vers l'Afrique, beaucoup arrivèrent à Rome. Le pape, qui avait pourtant soutenu les mesures de Ferdinand le Catholique, n'hésita pas à leur ouvrir les portes de la Ville éternelle. Paradoxalement, le pape fut le premier – sinon le seul – à tirer profit de l'expulsion des Juifs de Sicile et d'Espagne. Non point qu'il ait été plus libéral, comme le dit La Lumia, mais parce que plus calculateur que le roi très catholique. Ce pape n'était autre qu'Alexandre VI, c'est-à-dire Roderigo Borgia, père de César, dont l'élection avait eu lieu en cette fameuse année 1492. Il était lourdement endetté

1. Cf. Henri Charles Lea, (*L'Inquisition dans les possessions espagnoles*, New York, 1903), d'après lequel l'expulsion des Juifs "fut si dévastatrice pour la prospérité commerciale de l'île qu'en 1695 les Juifs furent invités à revenir (...) l'invitation fut réitérée en 1727 (...) et encore en 1740".

par l'achat des voix nécessaires à son accession au Saint-Siège. Un pape qui soutint l'expulsion des Juifs, pour aussitôt bénéficier de leur présence en les accueillant dans ses États, entamait son pontificat par un chef-d'œuvre de politique économique, digne de l'admiration de Machiavel.

Il faut traiter à part le problème de l'Inquisition en Sicile, qui est à l'origine de l'expulsion des Juifs mais dont les conséquences se prolongèrent bien au-delà.

L'Inquisition papale, dirigée par les dominicains, existait en Sicile depuis le XII^e siècle. Au XV^e, elle était devenue presque inactive, ses fonctions se réduisant principalement à extorquer de l'argent aux Juifs. En 1453, le moine Enrico Lugardi, Inquisiteur, pour relancer les activités de son institution, eut tout simplement l'idée de fabriquer, ex novo, un faux décret attribué à l'empereur Frédéric II, daté de 1224 et accordant aux inquisiteurs un tiers des confiscations ainsi qu'un prélèvement annuel sur les biens des Juifs et des mécréants. Ce décret scélérat fut validé par le roi Alphonse de Naples et de nouveau, en 1477, par Ferdinand et Isabelle d'Espagne¹. En 1487, à la

1. Le même Henri Charles Lea cite à ce propos Ludovico Parano, *De origine et progressa officii Sanetae Inquisitionis eiusque dignitate et utilitate*, Madrid, 1598.

vieille Inquisition papale succéda la toute-puissante Inquisition espagnole, qui allait sévir pendant trois siècles. Son évolution montre que l'objet de ses attentions toutes particulières, de politico-religieux, devint bien vite politico-économique. Il faut noter que, dès 1577, les familiers de l'Inquisition étaient au nombre de vingt-cinq mille, l'équivalent de la population d'une grande ville comme Catane. Ce chiffre exorbitant comprenait, d'après le vice-roi Marc'Antonio Colonna, "tous les nobles, les riches et les criminels". Il s'agissait effectivement d'après H. Ch. Lea d'une "alliance entre le tribunal de l'Inquisition et les classes influentes et dangereuses, contre le vice-roi et les Cours". Cette alliance était utilisée par le roi d'Espagne pour affaiblir et mieux contrôler de loin le pouvoir du vice-roi.

C'est de l'or que pourchassait l'Inquisition, non des hérétiques. Après l'expulsion de ses principales victimes, elle ne changea ni de but ni de méthodes : seulement de cible. D'année en année, de siècle en siècle, le tribunal du Saint-Office était devenu une puissance économique, un "État dans l'État" ainsi que l'écrit Santi Correnti, qui reprend la thèse de Helmut G. Koenigsberger. On voit à partir de ce processus, se profiler la physionomie de la Mafia qui prit la relève de ces pratiques.

L'Inquisition fut supprimée en 1782. Mais ses méthodes pour se procurer de l'argent, dont tant de

siècles avaient prouvé l'efficacité, étaient si ancrées désormais dans les murs et les habitudes de ceux qui les pratiquaient comme de ceux qui les subissaient, qu'elles ne purent plus en être extirpées.

La Mafia qui, dans la seconde moitié du xx^e siècle, a atteint son apogée en Italie, ne pouvait que se propager partout, du Japon aux débris de l'Union soviétique: elle est la fille légitime de l'ancienne Inquisition sicilienne. Aussi, cinq siècles plus tard, l'histoire de l'expulsion des Juifs de Sicile reste un précédent qui projette sa sinistre lumière sur bien des épisodes de la chronique contemporaine.

“La Sicile est la clef pour comprendre l'Italie”, écrivait Goethe. On peut ajouter aujourd'hui qu'elle est la clef pour comprendre certains phénomènes autrement inexplicables du monde actuel. Par une ironie de l'Histoire, cette île, envahie pendant des milliers d'années, semble prendre sa revanche: elle répand dans le monde entier l'exemple bien éprouvé d'un pouvoir illégal avec lequel tout pouvoir légal s'accommode toujours et partout.

GIANFRANCO SANGUINETTI

CHAPITRE I

AU cœur du Moyen Âge, la tolérance en matière de foi, conquête moderne des civilisations avancées, s'avère être, par un bien étrange phénomène, non seulement admise mais pratiquée en Sicile. Sous la monarchie instaurée par les Normands au XI^e siècle, Latins, Grecs, musulmans et Juifs se côtoyaient et cohabitaient en paix, conservant chacun leurs fêtes, coutumes et propres croyances. Peu à peu les Grecs s'assimilèrent aux Latins pour ce qui était de leurs rites et de bien d'autres choses encore, à mesure que les éléments occidentaux devenaient prédominants dans l'orientation sociale et politique du nouveau royaume; les musulmans, après avoir participé aux honneurs et aux charges à la cour et dans l'administration des souverains Normands, commencèrent à déchoir et à s'appauvrir sous l'autorité des Souabes, aussi d'aucuns se mêlèrent-ils aux chrétiens indigènes, quand d'autres se transportaient au-delà du Phare dans la colonie militaire de la Pouille. Demeurèrent et perdurèrent les Juifs, quiètement, jusqu'à la fin du XV^e siècle. Pourtant, au faite de la Renaissance italienne, lors que les études érudites, les

nouveaux commerces, la boussole, la poudre à canon, l'imprimerie changeaient la face de l'Europe tout entière, en cette époque qui fut, pour la Sicile aussi, de très honorable gloire dans le savoir et dans les lettres, voici que surgit une tempête soudaine, et la malheureuse race dut s'exiler au moment même où des mesures de restriction la frappaient en Espagne, et ce désastre s'accompagna en Sicile de circonstances plus odieuses et plus tristes encore que celles que l'on put voir et déplorer ailleurs.

Ce fait semblera évidemment contradictoire avec ce que nous avançons précédemment ; mais il peut toutefois s'expliquer bien aisément. La tolérance réciproque, la concorde entre les hommes de différentes confessions, mais demeurant sur une même terre, étaient la conséquence naturelle des ordres du principat national que les Normands établirent à Palerme ; la persécution arbitraire et violente vint de l'extérieur, du fait de ce destin adverse par lequel la couronne de l'île dut orner le chef de rois étrangers et lointains. Car dans ce pays, si peu connu, si peu compris et jugé si mal, le bien est fleur spontanée, le mal étant presque toujours étranger et greffon adventice.

Les vicissitudes de la race israélite, le caractère particulier de sa présence en Sicile, où elle

constituait une société à part, tout à la fois se distinguant et s'accordant à l'ensemble de la société d'alors, l'annonce de l'expulsion féroce, les vains efforts locaux pour tenter d'y surseoir, les effets qui en découlèrent dans l'île, peuvent, en tout cas, susciter aujourd'hui encore curiosité et intérêt. La liberté de conscience est désormais inscrite au premier chapitre de nos droits civils et politiques, mais nous ne considérons pas pour autant inopportun et superflu de tirer des mémoires passées de notre terre italienne un épisode moins connu, pour l'adjoindre à ces autres que nous offrent bien malheureusement, depuis le massacre des albigeois jusqu'aux dragonnades du Grand Roi, et de ces dernières jusqu'aux récentes persécutions des catholiques en Pologne, les annales de l'Europe moderne.